

CONSEIL DE COMMUNAUTE du 15 février 2008

PROCES-VERBAL

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 34

Nombre de Conseillers présents et représentés : 38

Quorum : 23

Date convocation du Conseil Communautaire : 08/02/2008

Date d'affichage de la convocation au siège : 08/02/2008

La séance est ouverte

Le 15 février de l'année deux mille huit à 18 h 30

en la Salle de Conférence de la Technopole Montesquieu
à Martillac

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes
de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la
Présidence de Christian TAMARELLE.

<i>Nom, prénom</i>	<i>Présent</i>	<i>Excusé, procuration à</i>	<i>Absent</i>	<i>Nom, prénom</i>	<i>Présent</i>	<i>Excusé, procuration à</i>	<i>Absent</i>
TAMARELLE Christian (Président)	X			LARRUE Jean Pierre (Vice-Président)	X		
CLAVERIE Jean (Vice-Président)	X			LEMIRE Jean André (Vice-Président)	X		
CONSTANT Daniel (Vice-Président)	X			MAYEUX Yves (Vice-Président)	X		
DARRIET Bernard (Vice-Président)	X			SECCO Danielle (Vice-Président)	X		
DUFRANC Michel (Vice-Président)	jusqu'à 21h30			SOURROUILLE J. Paul (Vice-Président)	X		
FATH Bernard (Vice-Président)	X			THERON Pierre Jean (Vice-Président)	jusqu'à 21h45		
AUZIER Daniel	X			LAFFARGUE Alexandre	jusqu'à 22h00		
BALAYE Philippe			X	LOPEZ Maria	X		
BAQUER Michel	X			MARTIN Benoit			X
BOURROUSSE Michèle	X			MAY Marylène	X		
BOYER Alain		M. CLAVERIE		MUSSEAU Alain			X
CAULE Jean Michel	X			NARDI Philippe	X		
CHENNA Nadine	X			OLIVIER Julien		M. MONNIER	
DANNE Philippe	X			PELLISSIER Bernadette		M. GOUVERNEUR	
DELORT Francis	X			PERRIN Christine		M. GARROS	
DUFRANC Sylvie	jusqu'à 22h00			POUSSEAU Michel	X		
DUPUY Hélène	X			RANCEZE Martine	X		
FAUGERE Michel			X	BLANC Pierre			X
FOUSSIER Jean Guy	X			SAUZEAU Jacky			X
GACHET Jean Michel	jusqu'à 19h45			SERIS Didier			X
GARBAY Dominique	X			TARRIDE Francis	X		
GONZALEZ Raymond	X			VIDAL Pierre	X		
GOUVERNEUR Gérard	X						

- Sur proposition de Monsieur le Président, Monsieur AUZIER est élu secrétaire de séance
- Le procès verbal de la réunion du 01^{er} février 2008 est adopté à l'unanimité

Compte-rendu synthétique des décisions

Conseil de la Communauté de Communes de Montesquieu

le 15 février 2008

N° D'ORDRE	OBJET	VOTE
2008/01	Vote du compte administratif - BP - exercice 2007	Adopté par 30 voix pour 7 abstentions
2008/02	Approbation du compte de gestion - BP exercice 2007	Adopté à l'unanimité
2008/03	Affectation du résultat - BP exercice 2007	Adopté par 31 voix pour 7 abstentions
2008/04	Vote du taux de taxe professionnelle - exercice 2008	Adopté par 31 voix pour 7 abstentions
2008/05	Vote du BP - budget principal CDC Montesquieu - exercice 2008	Adopté par 30 voix pour 4 abstentions 4 non votants
2008/06	Vote du compte administratif - BA Ordures ménagères - exercice 2007	Adopté par 29 voix pour 8 abstentions
2008/07	Approbation du compte de gestion - BA Ordures ménagères - exercice 2007	Adopté à l'unanimité
2008/08	Affectation du résultat - BA Ordures ménagères - exercice 2007	Adopté par 30 voix pour 8 abstentions
2008/09	Vote du taux de la TEOM 2008	Adopté par 30 voix pour 8 abstentions
2008/10	Vote du BP - BA ordures ménagères - exercice 2008	Adopté par 30 voix pour 4 abstentions 4 non votants
2008/11	Vote du compte administratif - BA transports scolaires - exercice 2007	Adopté par 29 voix pour 8 abstentions
2008/12	Approbation du compte de gestion - BA transports scolaires - exercice 2007	Adopté à l'unanimité

2008/13	Affectation du résultat - BA transports scolaires - exercice 2007	Adopté par 30 voix pour 7 abstentions
2008/14	Vote des tarifs transports scolaires - Année scolaire 2008/2009	Adopté par 30 voix pour 3 abstentions 4 non votants
2008/15	Vote du BP - BA transports scolaires - exercice 2008	Adopté par 30 voix pour 3 abstentions 4 non votants
2008/16	Vote du compte administratif - BA Aéroport Bx Léognan Saucats - ex. 2007	Adopté par 29 voix pour 7 abstentions
2008/17	Approbation du compte de gestion - BA aéroport - exercice 2007	Adopté à l'unanimité
2008/18	Affectation du résultat - BA aéroport - exercice 2007	Adopté par 30 voix pour 7 abstentions
2008/19	Vote du BP - BA aéroport - exercice 2008	Adopté par 30 voix pour 3 abstentions 4 non votants
2008/20	Vote du compte administratif - BA Centre de ressources - exercice 2007	Adopté par 29 voix pour 7 abstentions
2008/21	Approbation du compte de gestion - BA Centre de ressources - exercice 2007	Adopté à l'unanimité
2008/22	Affectation du résultat - BA Centre de ressources - exercice 2007	Adopté par 30 voix pour 7 abstentions
2008/23	Vote du BP - BA Centre de ressources - exercice 2008	Adopté par 30 voix pour 3 abstentions 4 non votants
2008/24	Vote du compte administratif - BA gestion site Montesquieu - exercice 2007	Adopté par 29 voix pour 7 abstentions
2008/25	Approbation du compte de gestion - BA gestion du site Montesquieu - ex. 2007	Adopté à l'unanimité
2008/26	Affectation du résultat - BA gestion site Montesquieu - exercice 2007	Adopté par 30 voix pour 7 abstentions

2008/27	Vote des quote-parts entreprises - BA gestion du site Montesquieu - ex. 2008	Adopté par 33 voix pour 4 non votants
2008/28	Vote du BP - BA Gestion du site Montesquieu - exercice 2008	Adopté par 30 voix pour 3 abstentions 4 non votants
2008/29	Vote du compte administratif - BA extension site Montesquieu - exercice 2007	Adopté par 29 voix pour 7 abstentions
2008/30	Approbation du compte de gestion - BA extension site Montesquieu - ex. 2007	Adopté à l'unanimité
2008/31	Affectation du résultat - BA extension zone Montesquieu - exercice 2007	Adopté par 30 voix pour 7 abstentions
2008/32	Fixation du prix de vente des terrains de l'extension du site Montesquieu	Adopté par 30 voix pour 3 abstentions 4 non votants
2008/33	Vote du BP - BA Extension zone Montesquieu - exercice 2008	Adopté par 30 voix pour 3 abstentions 4 non votants
2008/34	Vote du compte administratif - BA extension zone des Pins Verts - ex. 2007	Adopté par 29 voix pour 7 abstentions
2008/35	Approbation du compte de gestion - BA extension zone des Pins Verts - ex. 2007	Adopté à l'unanimité
2008/36	Affectation du résultat - BA extension zone des Pins Verts - exercice 2007	Adopté par 30 voix pour 7 abstentions
2008/37	Fixation du prix de vente des terrains de la zone artisanale des Pins Verts	Adopté par 30 voix pour 3 abstentions 4 non votants
2008/38	Vote du BP - BA Extension zone des Pins Verts - exercice 2008	Adopté par 30 voix pour 3 abstentions 4 non votants
2008/39	Tableau des effectifs	Adopté à l'unanimité
2008/40	Subventions aux associations	Adopté à l'unanimité

2008/41	Commande groupée de référentiels géographiques pour les SIG de la CCM	Adopté à l'unanimité
2008/42	SYSDAU - Elaboration du SCOT	Adopté à l'unanimité
2008/43	Renouvellement adhésion au PLIE des Graves	Adopté à l'unanimité
2008/44	PLIE des Graves : caution solidaire - remboursement solde FSE	Adopté à l'unanimité
2008/45	Mission Locale des Graves - renouvellement convention 2008	Adopté à l'unanimité
2008/46	Gestion du parc de cyclomoteurs de la CCM	Adopté à l'unanimité
2008/47	PEC - Signature d'une convention avec l'association ETIQ	Adopté à l'unanimité
2008/48	PEC - signature d'une convention avec le CCAS de la Brède et la commune de Saint Médard d'Eyrans	Adopté à l'unanimité
2008/49	Subventions aux associations	Adopté à l'unanimité
2008/50	Achat de matériel pour le compostage individuel	Adopté à l'unanimité
2008/51	Technicien rivière - demande de subvention	Adopté à l'unanimité
2008/52	Création d'un chantier d'insertion Entretien des milieux aquatiques	Adopté à l'unanimité
2008/53	Club environnement - année scolaire 2007/2008	Adopté à l'unanimité
2008/54	Validation du DOCOB du site Natura 2000 « bocage humide de Cadaujac et Saint Médard d'Eyrans »	Adopté à l'unanimité
2008/55	Approbation du budget 2008 et attribution de la subvention à l'OT	Adopté à l'unanimité
2008/56	Simplification des versements de taxe de séjour pour les petits montants	Adopté à l'unanimité

2008/57	Château de la Brède - lieu stratégique pour l'information touristique du territoire de Montesquieu	Adopté à l'unanimité
2008/58	ZA Calens à Beautiran - Autorisation de signature d'un avenant - marché de réparation des infrastructures de voirie (2 ^{ème} tranche)	Adopté à l'unanimité
2008/59	ZAE Pins verts - Vente d'un lot à MAUREY Jean Michel	Adopté à l'unanimité
2008/60	ZAE Pins Verts - Vente d'un lot à ATI	Adopté à l'unanimité
2008/61	ZAE Pins Verts - Vente d'un lot à ELECISO	Adopté à l'unanimité
2008/62	ZAE Pins Verts - Vente d'un lot à PROVILLE	Adopté à l'unanimité
2008/63	ZAE Pins Verts - Vente d'un lot à CONCEPT MS	Adopté à l'unanimité
2008/64	ZAE Pins Verts - Vente d'un lot à Tradition Charpente	Adopté à l'unanimité
2008/65	Martillac - Instauration du droit de préemption	Adopté à l'unanimité
2008/66	Site Montesquieu - Fixation du prix de vente des terrains	Adopté à l'unanimité
2008/67	Site Montesquieu - Rétrocession et classement dans le domaine public des VRD	Adopté à l'unanimité
2008/68	Site Montesquieu - Promesse synallagmatique de vente à D-LAB	Adopté à l'unanimité
2008/69	Site Montesquieu - Projet de centrale solaire photovoltaïque - Signature d'un bail emphytéotique avec AQUISUN	Adopté à l'unanimité
2008/70	Subvention à l'Association Bordeaux Montesquieu	Adopté à l'unanimité

Compte-rendu analytique

2008/01 - Vote du compte administratif - BP - exercice 2007

Rapporteur : Monsieur CONSTANT

Globalement, le budget voté pour 2007 était de 38 M€. Les dépenses ont été de 24 M€ et les recettes de 22 M€, soit un déficit de 2.2 M€.

Il faut garder à l'esprit que la CCM vote un budget principal et des budgets annexes. Le budget principal annonce un excédent de 3.6 M€, mais les budgets annexes font apparaître un déficit de 1.6 M€, soit un excédent de 2 M€.

Si on considère les restes à réaliser pour une somme de 0.4 M€ et le remboursement au Conseil Général de 1.5 M€, on arrive pratiquement aux 2 M€.

En fonctionnement, apparaît un excédent de 287 000 € alors qu'en investissement on constate un déficit de 394 000 €, soit un résultat global de 593 000 €.

Si ceux-ci sont ajoutés à l'excédent de l'année dernière, on arrive à un excédent global cumulé de 3.7 M€.

En fonctionnement, les dépenses concernent la taxe professionnelle qui est reversée aux communes à hauteur de 4.2 M€, les charges de personnel qui s'élèvent à 1 M€, la dotation aux amortissements de 1 M€.

En recettes, ce sont principalement les impôts et les taxes pour 4.5 M€ et les dotations et participations pour 2.9 M€.

En ce qui concerne l'investissement, en dépenses principalement les remboursements de terrains au CG. Les recettes proviennent des opérations d'ordre.

Monsieur DUFRANC exprime que n'ayant pas voté le budget primitif, il ne votera pas ce compte administratif.

Adopté par 30 voix pour 7 abstentions
(M. Dufranc, Mme Dufranc, M. Nardi, M. Laffargue, M. Théron, M. Gachet, Mme May)
(M. TAMARELLE ne prenant pas part au vote)

2008/02 - Approbation du compte de gestion - BP exercice 2007

Rapporteur : Monsieur CONSTANT

Les chiffres sont en parfait accord avec les comptes de la Trésorerie.

Adopté à l'unanimité

2008/03 - Affectation du résultat - BP exercice 2007

Rapporteur : Monsieur CONSTANT

Le résultat comptable cumulé est de 140 000 €. En dépenses 511 000 € de RAR et en recettes 114 530 € de RAR, soit un RAR négatif de 396 756 €.

Si l'on rapporte l'excédent de 140 000 €, on obtient un besoin réel de financement de 256 000 €.

Il est proposé de basculer en investissement un besoin de 256 000 € en recettes et si on soustrait aux 3.5 M€, il reste 3.2 M€ à affecter en recettes de fonctionnement.

Adopté par 31 voix pour et 7 abstentions

(M. Dufranc, Mme Dufranc, M. Nardi, M. Laffargue, M. Théron, M. Gachet, Mme May)

2008/04 - Vote du taux de taxe professionnelle - exercice 2008

Rapporteur : Monsieur CONSTANT

Depuis 2002, ces taux ont été approximativement augmentés du coût de la vie. Cette année, l'Etat a décidé d'augmenter les bases de 1.6 %, le coût de la vie est de 2.6%. Il est proposé d'augmenter de 1%, soit de la passer à 14.14%.

Adopté par 31 voix pour et 7 abstentions

(M. Dufranc, Mme Dufranc, M. Nardi, M. Laffargue, M. Théron, M. Gachet, Mme May)

2008/05 - Vote du BP - budget principal CDC Montesquieu - exercice 2008

Rapporteur : Monsieur CONSTANT

Monsieur CONSTANT rappelle que les communes perçoivent tous les ans depuis la création de la CCM le reversement identique de l'attribution de compensation.

2008 sera une année de transition, où ne seront budgétisées que les actions déjà engagées : développement économique, environnement, action sociale, tourisme.

Globalement, le BP en fonctionnement s'équilibre à 11 252 000 € et en investissement à 4 419 000 €, ce qui fait un BP de 15 671 000 €.

La somme des budgets annexes en fonctionnement est de 9 468 000 € et en investissement 4 458 000 €.

En dépenses de fonctionnement, on retrouve l'attribution de compensation, le virement effectué à la section d'investissement. En recettes, les impôts et taxes.

En dépenses d'investissement, le remboursement des terrains au CG, des immobilisations corporelles. Pour les recettes, le virement du fonctionnement, quelques subventions.

Monsieur CONSTANT donne lecture de quelques chiffres : 600 000 € inscrits au social pour l'aire d'accueil des gens du voyage, 70 000 € en tourisme pour l'implantation d'un kiosque, 1 M€ pour les bassins de rétention, 782 000 € de remboursement de terrains au CG, 200 000 € pour les transports scolaires.

Monsieur NARDI pense effectivement qu'il ne faut pas impacter l'attribution de compensation. Il estime que ce budget ne va pas suffisamment dans le sens de l'aide aux communes.

Monsieur CONSTANT informe que les bases de TP de la commune de La Brède ont baissé en 6 ans.

Monsieur NARDI conteste ces chiffres.

Monsieur FATH rappelle que le choix a été fait à l'origine de choisir comme mode de financement la TPU et non pas la fiscalité additionnelle sur les ménages. Il estime que c'était un choix judicieux afin de préserver le pouvoir d'achat des ménages.

Monsieur DUFRANC estime que la réalité est différente, puisque la TP ne rentre plus dans le budget des communes et qu'il faut bien compenser ce manque. L'attribution de compensation est figée. Il faut éventuellement aller chercher ce différentiel auprès des ménages. Enfin, il estime que la légitimité de la CCM est épuisée et qu'elle aurait du attendre le renouvellement des conseils municipaux pour voter le budget.

Monsieur FATH rappelle que la TP qui était produite par une commune est reversée intégralement depuis 2002 à cette commune. Ce n'est que le différentiel qui va dans le budget de la CCM. Certaines communes vont chercher la ressource sur les ménages, mais toutes ne le font pas. Il rappelle également que le Préfet a affirmé que la CCM était une intercommunalité qui fonctionnait bien.

Monsieur le Président informe que la majorité des intercommunalités aujourd'hui ont fait le choix de la TPU, certaines même en cours de mandat. Il rappelle réaffirme également que la prochaine assemblée aura bien sûr toute latitude pour modifier ce budget.

Concernant le versement de la TP, il confirme que le montant perçu fin 2001 est intégralement reversé à toutes les communes, même lorsque des entreprises ferment. Cela signifie que les pertes sont absorbées par la CCM et non pas par les communes.

Il pense que la CCM peut se féliciter d'avoir su au fur et à mesure reprendre de nouvelles compétences allégeant ainsi les budgets communaux et permettant de rendre des services supplémentaires aux habitants.

Il indique qu'il s'agit là de budgets de continuité : développement économique, préservation de l'environnement, lien social.

Adopté par 30 voix pour,
4 abstentions (M. Théron, M. Gachet, Mme May, Mme Bourrousse)
4 non votants (M. Dufranc, Mme Dufranc, M. Nardi, M. Laffargue)

2008/06 - Vote du compte administratif - BA Ordures ménagères - exercice 2007

Rapporteur : Monsieur CONSTANT

Ce budget s'élève à 4M€. Il est à noter un excédent provenant de la qualité du tri pour 154 000€ ainsi que de la TEOM pour 96 000 €. Cette année il y a un excédent de 448 000€ auquel il convient de rajouter l'excédent de l'exercice précédent de 125 000€.

En investissement, il y a un déficit global de 6 228 €. Le résultat global de l'exercice donne un résultat de 449 000 €, rajoutés à l'excédent de l'année dernière.

Adopté par 29 voix pour et 8 abstentions
(M. Dufranc, Mme Dufranc, M. Nardi, M. Laffargue, M. Théron, M. Gachet, Mme May,
Mme Bourrousse)
(M. TAMARELLE ne prenant pas part au vote)

2008/07 - Approbation du compte de gestion - BA Ordures ménagères - exercice 2007
--

Rapporteur : Monsieur le Président

Les chiffres sont en parfait accord avec les comptes de la Trésorerie.

Adopté à l'unanimité

2008/08 - Affectation du résultat - BA Ordures ménagères - exercice 2007

Rapporteur : Monsieur CONSTANT

Les recettes de fonctionnement et l'excédent antérieur font un total de 573 000 €. En revanche, il y a un besoin d'investissement de 6 228 €. Celui-ci est compensé par un transfert en recettes d'investissement.

Monsieur FATH souligne que la TEOM ne va pas augmenter cette année. Cela signifie la politique d'encouragement au tri a porté ses fruits et que la population adhère à ce geste citoyen. Il note que le nombre d'enfants sensibilisés aux gestes de l'éco-citoyenneté est en constante augmentation, ce qui démontre la volonté de la CCM.

Monsieur GOUVERNEUR note que les moyens ont été mis par la CCM pour réduire les tonnages d'ordures ménagères collectés. Il observe que la baisse des tonnages commence à stagner, et pense qu'il conviendrait de s'inspirer de ce qui est fait dans d'autres intercommunalités.

Monsieur CONSTANT informe que sur la collecte des ordures ménagères ce sont 78 000 € qui ont été gagnés et 20 000 € sur les encombrants.

Monsieur le Président informe que la CCM est en phase avec les chiffres prévisionnels 2011 du Plan Départemental. La CCM a engagé un travail sur l'étude des coûts de manière avoir des pistes de réflexion et d'avoir une lisibilité instantanée des coûts. Ces résultats attestent du travail mené pendant six ans.

Adopté par 30 voix pour et 8 abstentions
(M. Dufranc, Mme Dufranc, M. Nardi, M. Laffargue, M. Théron, M. Gachet, Mme May,
Mme Bourrousse)

2008/09 - Vote du taux de la TEOM 2008

Rapporteur : Monsieur CONSTANT

Le taux proposé ne varie pas cette année compte tenu de l'excédent confortable.

Adopté par 30 voix pour et 8 abstentions
(M. Dufranc, Mme Dufranc, M. Nardi, M. Laffargue, M. Théron, M. Gachet, Mme May,
Mme Bourrousse)

2008/10 - Vote du BP - BA ordures ménagères - exercice 2008

Rapporteur : Monsieur CONSTANT

Le budget s'équilibre à 4,6 M€, soit 4.5 M€ de fonctionnement et 100 000 € d'investissement.

Plus en détail, on peut penser que les chiffres de la collecte seront identiques à l'année dernière, l'exploitation des déchetteries également, le tri des matériaux et la location des bacs.

En dépenses imprévues 125 000 € du BP majoré de 60 000 €.

La contribution à l'UCTOM sera environ 1 M€.

En recettes, la TEOM identique à l'année dernière, l'excédent reporté et participations d'Eco Emballages.

En investissement 100 000 € pour quelques travaux sur les déchetteries.

Adopté par 30 voix pour et 4 abstentions
(M. Théron, M. Gachet, Mme May, Mme Bourrousse)
4 non votants (M. Dufranc, Mme Dufranc, M. Nardi, M. Laffargue)

2008/11 - Vote du compte administratif - BA transports scolaires - exercice 2007

Rapporteur : Monsieur CONSTANT

Lors du vote du budget principal, il avait été prévu 400 000 € de virement pour l'équilibre, alors que l'on termine à 130 000 € seulement.

En fonctionnement, excédent de 8 000 € et en investissement 1 000 € de déficit.

Résultat global de l'exercice : excédent 7 000 €.

Adopté par 29 voix pour et 8 abstentions
(M. Dufranc, Mme Dufranc, M. Nardi, M. Laffargue, M. Théron, M. Gachet, Mme May,
Mme Bourrousse)
(M. TAMARELLE ne prenant pas part au vote)

2008/12 - Approbation du compte de gestion - BA transports scolaires - exercice 2007

Rapporteur : Monsieur le Président

Les chiffres sont en parfait accord avec les comptes de la Trésorerie.

Adopté à l'unanimité

2008/13 - Affectation du résultat - BA transports scolaires - exercice 2007

Rapporteur : Monsieur CONSTANT

Le déficit 8 000 € va être compensé au niveau de la section d'investissement.

Adopté par 30 voix pour et 7 abstentions
(M. Dufranc, Mme Dufranc, M. Nardi, M. Laffargue, M. Théron, Mme May,
Mme Bourrousse)

2008/14 - Vote des tarifs transports scolaires - Année scolaire 2008/2009

Rapporteur : Monsieur CONSTANT

Compte tenu de l'équilibre du budget, il n'y a pas lieu d'augmenter les tarifs pour cette année.

Monsieur le Président considère que cette assemblée est légitime à voter ces tarifs dans la mesure où le budget est équilibré.

Monsieur DUFRANC estime que ces tarifs auraient pu être votés après le renouvellement de l'assemblée.

Monsieur le Président estime quant à lui qu'une autre assemblée aurait pu augmenter ces tarifs.

Monsieur DUFRANC considère qu'il s'agit d'une confiscation de légitimité.

Monsieur le Président estime que les chiffres présentés permettent de ne pas augmenter le taux de la TEOM, que le taux de la TP doit juste être indexé sur le coût de la vie et que les tarifs des transports scolaires ne doivent pas être augmentés. Si une autre assemblée estimait devoir le faire, elle en aurait la légitimité au prochain conseil.

Monsieur FATH observe que la règle du parallélisme des formes induit que ce qu'une assemblée fait une autre peut le défaire. Il n'y a pas lieu de bouleverser le calendrier de ce qui a toujours été fait.

Adopté par 30 voix pour
3 abstentions (M. Théron, Mme May, Mme Bourrousse)
4 non votants (M. Dufranc, Mme Dufranc, M. Nardi, M. Laffargue)

2008/15 - Vote du BP - BA transports scolaires - exercice 2008

Rapporteur : Monsieur CONSTANT

Concernant les chiffres, pas de déficit antérieur reporté. Les dépenses sont essentiellement le coût des transports 1 250 000 €. Participation du budget principal de 200 000 €.

Concernant l'investissement, 10 000 € pour l'achat de mobilier.

Recettes d'investissement proviennent du fonctionnement.

Adopté par 30 voix pour
3 abstentions (M. Théron, Mme May, Mme Bourrousse)
4 non votants (M. Dufranc, Mme Dufranc, M. Nardi, M. Laffargue)

2008/16 - Vote du compte administratif - BA Aéroport Bx Léognan Saucats - ex. 2007

Rapporteur : Monsieur CONSTANT

C'est un budget qui a été pris en cours d'année. En recettes de fonctionnement l'Etat a abondé 76 000 €. Le résultat de l'exercice s'établit à 54 000 € en excédent.

Adopté par 29 voix pour et 7 abstentions
(M. Dufranc, Mme Dufranc, M. Nardi, M. Laffargue, M. Théron, Mme May, Mme Bourrousse)
(M. TAMARELLE ne prenant pas part au vote)

2008/17 - Approbation du compte de gestion - BA aéroport - exercice 2007

Rapporteur : Monsieur le Président

Les chiffres sont en parfait accord avec les comptes de la Trésorerie.

Adopté à l'unanimité

2008/18 - Affectation du résultat - BA aéroport - exercice 2007

Rapporteur : Monsieur CONSTANT

L'excédent de fonctionnement de 54 000 € sera reporté intégralement sur le BP 2008.

Adopté par 30 voix pour et 7 abstentions
(M. Dufranc, Mme Dufranc, M. Nardi, M. Laffargue, M. Théron, Mme May, Mme Bourrousse)

2008/19 - Vote du BP - BA aérodrome - exercice 2008

Rapporteur : Monsieur CONSTANT

En fonctionnement 160 000 € et en investissement 78 000 € pour ce budget. Ce sont essentiellement des charges à caractère général. Pour les recettes de fonctionnement, elles proviennent principalement de l'Etat.

Il n'y a pas de participation du budget de la CCM.

Monsieur le Président se félicite d'avoir relevé ce challenge, de l'excellent partenariat avec les usagers. Il est à noter que l'Etat tient ses engagements financiers.

Adopté par 30 voix pour
3 abstentions (M. Théron, Mme May, Mme Bourrousse)
4 non votants (M. Dufranc, Mme Dufranc, M. Nardi, M. Laffargue)

2008/20 - Vote du compte administratif - BA Centre de ressources - exercice 2007

Rapporteur : Monsieur CONSTANT

Cette année a été une année de transition, puisque le transfert a eu lieu en cours d'année. En fonctionnement, apparaît un déficit de 14 000 €. En investissement, un excédent de 22 000 €. Les recettes d'investissement proviennent des cautions des occupants du Centre. Globalement, le résultat s'élève à 7 500 €.

Adopté par 29 voix pour et 7 abstentions
(M. Dufranc, Mme Dufranc, M. Nardi, M. Laffargue, M. Théron, Mme May, Mme Bourrousse)
(M. TAMARELLE ne prenant pas part au vote)

2008/21 - Approbation du compte de gestion - BA Centre de ressources - exercice 2007

Rapporteur : Monsieur le Président

Les chiffres sont en parfait accord avec les comptes de la Trésorerie.

Adopté à l'unanimité

2008/22 - Affectation du résultat - BA Centre de ressources - exercice 2007

Rapporteur : Monsieur CONSTANT

Dans la mesure où il n'y avait pas d'exercice antérieur, il convient de reporter les chiffres d'investissement et de fonctionnement, soit un déficit reporté en fonctionnement de 13 000 € et un excédent en investissement de 22 000 €.

Adopté par 30 voix pour et 7 abstentions
(M. Dufranc, Mme Dufranc, M. Nardi, M. Laffargue, M. Théron, Mme May, Mme Bourrousse)

2008/23 - Vote du BP - BA Centre de ressources - exercice 2008

Rapporteur : Monsieur CONSTANT

La section de fonctionnement s'établit à 315 000 € et 22 000 € en investissement. Il s'agit essentiellement de frais de gardiennage. Les recettes proviennent des cautions des entreprises.

Adopté par 30 voix pour
3 abstentions (M. Théron, Mme May, Mme Bourrousse)
4 non votants (M. Dufranc, Mme Dufranc, M. Nardi, M. Laffargue)

2008/24 - Vote du compte administratif - BA gestion site Montesquieu - exercice 2007

Rapporteur : Monsieur CONSTANT

Ce budget présente un résultat global cumulé excédentaire de 61 000 €, provenant pour l'essentiel de l'excédent de fonctionnement.

Adopté par 29 voix pour et 7 abstentions
(M. Dufranc, Mme Dufranc, M. Nardi, M. Laffargue, M. Théron, Mme May, Mme Bourrousse)
(M. TAMARELLE ne prenant pas part au vote)

2008/25 - Approbation du compte de gestion - BA gestion du site Montesquieu - ex. 2007

Rapporteur : Monsieur le Président

Les chiffres sont en parfait accord avec les comptes de la Trésorerie.

2008/26 - Affectation du résultat - BA gestion site Montesquieu - exercice 2007

Rapporteur : Monsieur CONSTANT

Il convient de reporter l'excédent en recettes de fonctionnement, soit 61 000 €.

Adopté par 30 voix pour et 7 abstentions
(M. Dufranc, Mme Dufranc, M. Nardi, M. Laffargue, M. Théron, Mme May, Mme Bourrousse)

2008/27 - Vote des quote-parts entreprises - BA gestion du site Montesquieu -ex. 2008

Rapporteur : Monsieur CLAVERIE

Les recettes sont liées essentiellement aux quote parts payées par les entreprises du site. Celles-ci sont calculées par une péréquation tenant compte de la superficie du terrain ainsi que de la superficie du plancher. Elles sont précisées dans l'acte de vente. Il est proposé de conserver la valeur du point.

Monsieur le Président souligne la bonne gestion de la CCM, qui n'a pas augmenté la valeur du point depuis qu'elle a repris la gestion du site.

Adopté par 33 voix pour et
4 non votants (M. Dufranc, Mme Dufranc, M. Nardi, M. Laffargue)

2008/28 - Vote du BP - BA Gestion du site Montesquieu - exercice 2008

Rapporteur : Monsieur CONSTANT

En fonctionnement, un équilibre à hauteur de 205 000 €. Les dépenses correspondent à du gardiennage.

Monsieur le Président précise qu'en accord avec les entreprises, il a été décidé de mettre en place des systèmes anti-intrusion contre les gens du voyage.

Adopté par 30 voix pour
3 abstentions (M. Théron, Mme May, Mme Bourrousse)
4 non votants (M. Dufranc, Mme Dufranc, M. Nardi, M. Laffargue)

2008/29 - Vote du compte administratif - BA extension site Montesquieu - exercice 2007

Rapporteur : Monsieur CONSTANT

Ce budget est soumis à TVA. Il s'équilibre à 2 237 000 € en fonctionnement, mais par contre affiche un déficit en investissement de 1 205 000 € sur l'exercice pour terminer avec un résultat global cumulé déficitaire de 1 251 000 €.

Adopté par 29 voix pour et 7 abstentions
(M. Dufranc, Mme Dufranc, M. Nardi, M. Laffargue, M. Théron, Mme May, Mme Bourrousse)
(M. TAMARELLE ne prenant pas part au vote)

2008/30 - Approbation du compte de gestion - BA extension site Montesquieu - ex. 2007

Rapporteur : Monsieur le Président

Les chiffres sont en parfait accord avec les comptes de la Trésorerie.

2008/31 - Affectation du résultat - BA extension zone Montesquieu - exercice 2007

Rapporteur : Monsieur CONSTANT

Il convient de reporter les 1 950 000 € en déficit de fonctionnement.

Adopté par 30 voix pour et 7 abstentions
(M. Dufranc, Mme Dufranc, M. Nardi, M. Laffargue, M. Théron, Mme May, Mme Bourrousse)

2008/32 - Fixation du prix de vente des terrains de l'extension du site Montesquieu

Rapporteur : Monsieur CLAVERIE

Avant la réalisation des travaux d'extension, le prix était fixé à 12 € le m². Une information des Domaines a estimé ce prix à une valeur plus élevée. Il paraissait nécessaire de fixer un prix se rapprochant de celui des Domaines. Le prix proposé est de 16 € le m².

Adopté par 30 voix pour
3 abstentions (M. Théron, Mme May, Mme Bourrousse)
4 non votants (M. Dufranc, Mme Dufranc, M. Nardi, M. Laffargue)

2008/33 - Vote du BP - BA Extension zone Montesquieu - exercice 2008

Rapporteur : Monsieur CONSTANT

Ce budget est de 3.5 M€. Les recettes d'investissement sont les ventes de terrains et les dépenses le déficit reporté.

Adopté par 30 voix pour
3 abstentions (M. Théron, Mme May, Mme Bourrousse)
4 non votants (M. Dufranc, Mme Dufranc, M. Nardi, M. Laffargue)

2008/34 - Vote du compte administratif - BA extension zone des Pins Verts - ex. 2007

Rapporteur : Monsieur CONSTANT

En fonctionnement, le différentiel est un déficit de 222 000 €. En investissement, on clôture avec un déficit de 360 000 €. Le résultat global de l'exercice en déficit de 1 194 000 € et un résultat global cumulé en déficit de 363 000 €.

Adopté par 29 voix pour et 7 abstentions
(M. Dufranc, Mme Dufranc, M. Nardi, M. Laffargue, M. Théron, Mme May, Mme Bourrousse)
(M. TAMARELLE ne prenant pas part au vote)

2008/35 - Approbation du compte de gestion - BA extension zone des Pins Verts - ex. 2007

Rapporteur : Monsieur le Président

Les chiffres sont en parfait accord avec les comptes de la Trésorerie.

Adopté à l'unanimité

2008/36 - Affectation du résultat - BA extension zone des Pins Verts - exercice 2007

Rapporteur : Monsieur CONSTANT

Il y a un équilibre entre le déficit de cette année et l'excédent de l'année antérieure. Il n'y a pas de report en fonctionnement. Il faut reporter le déficit d'investissement cumulé 1 580 000 €.

Adopté par 30 voix pour et 7 abstentions

(M. Dufranc, Mme Dufranc, M. Nardi, M. Laffargue, M. Théron, Mme May, Mme Bourrousse)

2008/37 - Fixation du prix de vente des terrains de la zone artisanale des Pins Verts

Rapporteur : Monsieur DARRIET

La zone des Pins Verts a été aménagée de 25 lots. Le marché de maîtrise d'œuvre s'élève à 870 000 €. En tenant compte des coûts d'aménagement et de l'estimation du service des Domaines, on obtient un prix de revient de 22 € le m².

Adopté par 30 voix pour

3 abstentions (M. Théron, Mme May, Mme Bourrousse)

4 non votants (M. Dufranc, Mme Dufranc, M. Nardi, M. Laffargue)

2008/38 - Vote du BP - BA Extension zone des Pins Verts - exercice 2008

Rapporteur : Monsieur CONSTANT

En fonctionnement, un équilibre à 1 700 000 €. En investissement, les dépenses sont le remboursement au Conseil Général.

Adopté par 30 voix pour

3 abstentions (M. Théron, Mme May, Mme Bourrousse)

4 non votants (M. Dufranc, Mme Dufranc, M. Nardi, M. Laffargue)

Monsieur le Président remercie Monsieur CONSTANT de cette présentation détaillée des différentes délibérations budgétaires. Il remercie également le personnel et particulièrement Monsieur MADEC du travail accompli.

Monsieur LEMIRE félicite Monsieur le Président pour la saine gestion de la CCM.

2008/39 - Tableau des effectifs

Rapporteur : Monsieur le Président

Il s'agit d'ouvrir un poste de rédacteur afin de nommer un agent lauréat du concours.

Adopté à l'unanimité

2008/40 - Subventions aux associations

Rapporteur : Monsieur MAYEUX

Cette délibération a pour objet l'attribution de plusieurs subventions :

- Jazz and Blues : 13^{ème} édition du festival au mois de mai. Plusieurs communes accueilleront la manifestation. Proposition : 4 000 €
- Harmonie des Graves : nouvelle association. Projet associant formation musicale et chorales du canton. Projet de concerts sur trois communes. Proposition : 1 000 €
- Scènes Buissonnières : festival en juillet à Martillac. Fédère beaucoup d'associations . Proposition 2 500 €
- Festes Baroques : fort intérêt. Proposent des concerts gratuits ainsi que des master class. Proposition 4 500 €
- TRG : partenariat avec cette radio qui propose du temps d'antenne ainsi que la couverture de nombreuses manifestations. Envisage l'embauche d'un second salarié. Proposition 4 500 €
- MJC la Tourmaline : il s'agit d'un rallye vélo dans le pays brédois. Proposition 320 €.
- MJC de l'Aruan : d'une part une randonnée pédestre au travers des zones humides. Proposition 500 €. D'autre part une aide au fonctionnement, proposition 5 000 €.
- Marathon des Graves : 24^{ème} édition. Course hors stade au mois d'avril. Proposition 1 500€
- CLIS La Brède : stage d'escalade en salle et en milieu naturel. Proposition 1 317 €.
- Mémorial de Richemont : frais d'entretien et organisation des cérémonies. Proposition 600 €.
- ACPG / CATM : aide aux manifestations patriotiques. Proposition : 600 €.
- Pompiers de la Brède : achat de matériel pédagogique et formation. Proposition 1 300€.

Adopté à l'unanimité

2008/41 - Commande groupée de référentiels géographiques pour les SIG de la CCM

Rapporteur : Monsieur FATH

L'informatisation des données géographiques fait émerger le besoin de référentiels graphiques, de bases de données vectorielles.
Il est possible de procéder à un achat groupé afin de réaliser des économies.

Adopté à l'unanimité

2008/42 - SYSDAU - Elaboration du SCOT

Rapporteur : Monsieur FATH

Entre 1998 et 2001, un travail de fond a été effectué pour mettre en place le SDAU qui a été approuvé en 2001.

Il s'agit maintenant de mettre en place le SCOT avant 2010, prenant en compte l'évolution du territoire, l'absorption de Cabanac et Villagrains et la croissance démographique.

Il est nécessaire que la CCM soit partie prenante dans le cadre des études du SCOT et qu'elle soit associée aux travaux.

Monsieur DUFRANC confirme que cette révision était attendue, car des choses sont à revoir pour la zone péri-urbaine. Il faut savoir ce qu'il est possible de faire, notamment en matière de développement économique, de projets d'aménagement, de conservation du territoire viticole.

Monsieur FATH confirme que les débats avec le monde viticole seront importants.

Adopté à l'unanimité

2008/43 - Renouvellement adhésion au PLIE des Graves

Rapporteur : Monsieur SOURROUILLE

Le budget prévoit la création de cinq emplois en chantier d'insertion pour l'entretien des bassins versants. Est également prévue une participation au forum de l'emploi.

Le PLIE favorise l'insertion professionnelle durable. Les résultats montrent que 74% des bénéficiaires sont sortis en emploi durable en 2005.

Les relations entre les entreprises et le pôle emploi sont très sérieuses et portent leurs fruits.

Adopté à l'unanimité

2008/44 - PLIE des Graves : caution solidaire - remboursement solde FSE

Rapporteur : Monsieur SOURROUILLE

Lors de contrôles du FSE, il est possible que la DDTEFP réfute les sommes prévues. Dans ce cadre, la collectivité doit être en mesure de rembourser ces sommes, c'est pourquoi il est nécessaire de mettre en place une caution solidaire. Il est à noter qu'à ce jour, la CCM a été exemplaire sur la gestion administrative.

Monsieur DUFRANC demande s'il s'agit de garantir le remboursement de fonds perçus par ADELE au titre du FSE.

Monsieur SOURROUILLE répond qu'après contrôle de la DDTEFP, si des actions ne correspondaient pas à la politique du FSE, le remboursement pourrait être demandé.

Adopté à l'unanimité

2008/45 - Mission Locale des Graves - renouvellement convention 2008

Rapporteur : Monsieur SOURROUILLE

La Mission Locale des Graves a obtenu les meilleurs résultats d'Aquitaine, bien que la problématique envers les jeunes soit toujours présente.

Adopté à l'unanimité

2008/46 - Gestion du parc de cyclomoteurs de la CCM

Rapporteur : Monsieur SOURROUILLE

Il s'agit de renouveler la convention auprès du Petit Hermitage qui assure la gestion du parc de dix cyclomoteurs, mis à la disposition sous forme de location des demandeurs d'emploi du territoire.

Adopté à l'unanimité

2008/47 - PEC - Signature d'une convention avec l'association ETIQ

Rapporteur : Monsieur SOURROUILLE

L'association ETIQ a pour mission de mettre à disposition du personnel pour pallier le surcroît de travail saisonnier.

Adopté à l'unanimité

2008/48 - PEC - signature d'une convention avec le CCAS de la Brède et la commune de Saint Médard d'Eyrans

Rapporteur : Monsieur SOURROUILLE

Ces deux communes assuraient un service emploi avant la création du pôle emploi communautaire. Désormais, les agents bénéficient d'un suivi de la part du pôle emploi et la convention permet de participer financièrement au salaire des agents qui assurent cette fonction.

Adopté à l'unanimité

2008/49 - Subventions aux associations

Rapporteur : Monsieur SOURROUILLE

Il s'agit de l'attribution de subventions à une association à caractère social, le Secours Populaire dont l'objectif est d'aider les personnes en difficulté. Proposition 12 183 €.

Adopté à l'unanimité

2008/50 - Achat de matériel pour le compostage individuel

Rapporteur : Monsieur le Président

L'opération kits de compostage fonctionne bien. Ceci permet d'alléger le poids des ordures ménagères et de les transformer en compost.

Adopté à l'unanimité

2008/51 - Technicien rivière - demande de subvention

Rapporteur : Monsieur LEMIRE

Il s'agit de solliciter les subventions auprès des partenaires pour l'emploi d'un technicien rivière.

Adopté à l'unanimité

2008/52 - Création d'un chantier d'insertion Entretien des milieux aquatiques

Rapporteur : Monsieur LEMIRE

Les bassins versants nécessitent un entretien régulier et une programmation des travaux à venir. Il faut également y ajouter la lutte contre les ragondins et la jussie. La création d'un chantier d'insertion va permettre d'avoir une équipe dédiée à l'entretien des bassins versants et en outre la création d'emplois.

Adopté à l'unanimité

2008/53 - Club environnement - année scolaire 2007/2008

Rapporteur : Monsieur LEMIRE

Le Club environnement rassemble les élèves des collèges en dehors des temps scolaires pour les sensibiliser à l'environnement sur différents thèmes. La Réserve Naturelle joue un rôle important et est très impliquée dans les actions du Club.

Adopté à l'unanimité

2008/54 - Validation du DOCOB du site Natura 2000 « bocage humide de Cadaujac et Saint Médard d'Eyrans »

Rapporteur : Monsieur FATH

Le programme Natura 2000 est un dispositif Européen, visant à la préservation de la biodiversité. Il a été constitué un réseau européen des sites désignés et deux directives Européennes guident les travaux. Le DOCOB est un document d'aide à la décision pour la préservation d'habitats naturels. Des mesures contractuelles viennent concrétiser les orientations du DOCOB. Le DOCOB est à présent finalisé.

Il s'agit désormais de valider le diagnostic, le nouveau périmètre du site, les mesures de gestion contractuelles, le prévisionnel financier et la charte.

Monsieur le Président confirme que ce dossier a nécessité beaucoup de travail. Il rappelle que le volet environnemental tient une place prépondérante, avec la charte paysagère, le lancement de l'étude sur les zones humides, le dossier Natura 2000, le DOCOB sur le Saucats.

Adopté à l'unanimité

2008/55 - Approbation du budget 2008 et attribution de la subvention à l'OT

Rapporteur : Monsieur le Président

Les principales missions de l'Office de Tourisme sont : la fréquentation des points I, l'information, l'animation du territoire, le travail sur la Route des Vins, la convention avec la Fondation pour le château de la Brède, la commercialisation touristique.

Il est proposé de lui attribuer une subvention d'un montant de 174 800 €.

Adopté à l'unanimité
(M. Vidal ne prend pas part au vote)

2008/56 - Simplification des versements de taxe de séjour pour les petits montants

Rapporteur : Monsieur le Président

La délibération instaurant la taxe de séjour stipulait que deux versements par an seraient effectués. Afin d'éviter des écritures inutiles, le versement pour les montants inférieurs à 100 €, il sera possible de n'effectuer qu'un seul versement.

Adopté à l'unanimité

2008/57 - Château de la Brède - lieu stratégique pour l'information touristique du territoire de Montesquieu

Rapporteur : Monsieur le Président

L'Office de Tourisme a travaillé en partenariat avec la Fondation pour l'accueil touristique au château de la Brède. Il a été décidé de mettre en place à l'entrée du château un kiosque pour accueillir les visiteurs, la billetterie et l'information sur l'ensemble du territoire.

Monsieur LAFFARGUE demande pourquoi le choix d'une structure métallique.

Monsieur le Président répond que l'ABF, membre de la Fondation a validé ce choix.

Adopté à l'unanimité

2008/58 - ZA Calens à Beautiran - Autorisation de signature d'un avenant - marché de réparation des infrastructures de voirie (2^{ème} tranche)

Rapporteur : Monsieur DARRIET

Il s'agit de signer un avenant au marché de réparation de la voirie de la ZA Calens. En effet, la nature des sols a conduit à effectuer des travaux supplémentaires. L'avenant est d'un montant de 41 500 €.

Adopté à l'unanimité

2008/59 - ZAE Pins verts - Vente d'un lot à MAUREY Jean Michel

Rapporteur : Monsieur DARRIET

Cette société fabrique des stands et du mobilier d'exposition et d'agencement de magasins. Elle achète un lot de 2 098 m².

Adopté à l'unanimité

2008/60 - ZAE Pins Verts - Vente d'un lot à ATI

Rapporteur : Monsieur DARRIET

Cette société fabrique des armoires électriques. Elle est actuellement implantée à Martillac. Elle emploie 14 personnes et souhaite se développer.

Adopté à l'unanimité

2008/61 - ZAE Pins Verts - Vente d'un lot à ELECISO

Rapporteur : Monsieur DARRIET

Cette société est implantée à la ZA la Rivière. Elle travaille dans le domaine de l'électricité générale. Parallèlement, elle développe un concept de traitement des rejets liquides.

Adopté à l'unanimité

2008/62 - ZAE Pins Verts - Vente d'un lot à PROVILLE

Rapporteur : Monsieur DARRIET

Cette société est spécialisée dans la commercialisation de mobilier urbain de qualité issu de matériaux recyclés ou de bois. Elle emploie six personnes et souhaite embaucher 3 personnes.

Adopté à l'unanimité

2008/63 - ZAE Pins Verts - Vente d'un lot à CONCEPT MS

Rapporteur : Monsieur DARRIET

Cette société fabrique du mobilier métallique pour le bâtiment. Elle emploie sept personnes.

Adopté à l'unanimité

2008/64 - ZAE Pins Verts - Vente d'un lot à Tradition Charpente

Rapporteur : Monsieur DARRIET

Cette société travaille dans la fabrication et la pose de charpentes traditionnelles. Elle emploie 4 personnes et envisage une embauche supplémentaire.

Adopté à l'unanimité

2008/65 - Martillac - Instauration du droit de préemption

Rapporteur : Monsieur CLAVERIE

La CCM a pour vocation de s'occuper du développement économique. Les zones d'intérêt communautaire, dont la Technopole, lui permettent d'accepter la délégation du droit de préemption d'une commune.

Adopté à l'unanimité

2008/66 - Site Montesquieu - Fixation du prix de vente des terrains

Rapporteur : Monsieur CLAVERIE

Lors de l'aménagement de l'extension du site Montesquieu, le prix de vente des terrains était fixé à 14 € le m². En raison de l'estimation faite par les Domaines, il convient de réactualiser ce prix et de le proposer à 16 € le m².

Adopté à l'unanimité

2008/67 - Site Montesquieu - Rétrocession et classement dans le domaine public des VRD

Rapporteur : Monsieur le Président

Afin que la CCM puisse entretenir les voiries de l'extension du site Montesquieu, il convient de solliciter la commune de Martillac afin de les lui rétrocéder.

Adopté à l'unanimité

2008/68 - Site Montesquieu - Promesse synallagmatique de vente à D-LAB

Rapporteur : Monsieur CLAVERIE

Cette société travaille dans les bio-technologies. Elle conçoit et équipe des laboratoires. Il est nécessaire qu'elle travaille dans des conditions de sécurité et de confidentialité extrêmes.

Adopté à l'unanimité

2008/69 - Site Montesquieu - Projet de centrale solaire photovoltaïque - Signature d'un bail emphytéotique avec AQUISUN

Rapporteur : Monsieur CLAVERIE

Ce projet est porté par EDF EN. La société EXOSUN va procéder aux installations des panneaux sur le terrain de la Technopole. Le bail aura une durée de vingt ans.

Adopté à l'unanimité

2008/70 - Subvention à l'Association Bordeaux Montesquieu

Rapporteur : Monsieur le Président

L'ABM a sollicité une subvention de 50 000 € pour continuer à assurer ses missions plus 20 000 € pour l'organisation de la journée des Eco Innovations.

Adopté à l'unanimité
(M. Darriet et M. Claverie ne prenant pas part au vote)

En conclusion de ce dernier conseil de la mandature, Monsieur FATH souhaite remercier le Président du travail accompli durant ces six années.